



AVANT PROPOS

Les Zones d'Aménagement Concerté ont été instituées par la Loi d'Orientation Foncière de 1967. La loi du 31 décembre 1976 portant réforme de l'urbanisme a apporté des modifications à la réglementation dans le sens d'une plus grande rigueur et d'une meilleure information du public.

L'accumulation des textes réglementaires et des instructions administratives qui se sont succédées depuis dix ans justifiait la publication d'un instrument de travail à l'usage des praticiens. Après une édition provisoire diffusée début 1978, ce guide pratique des ZAC présente, dans une édition mise à jour, l'ensemble des textes législatifs et réglementaires avec les instructions d'application ou le renvoi, le cas échéant, aux directives correspondantes.

Ces textes sont ordonnés sous formes de réponses commentées aux principales questions posées par les praticiens.

Première partie : Préliminaires

Qu'est qu'une ZAC ? Quels en sont les effets ?

Pourquoi et dans quel cas créer une ZAC ? Autres procédures possibles.

Deuxième partie : Création

Comment créer une ZAC : Etudes, consultations, décision.

Effets et conséquences de la création.

Troisième partie : Réalisation

Qui peut réaliser une ZAC et suivant quels modes ?

Le dossier de réalisation : Procédures, décisions, conséquence.

Quatrième partie : Suivi de l'opération

Acquisitions foncières ; aménagement et équipement de la zone ; modalités de financement ; fiscalité ; cession des terrains équipés.

Cinquième partie : Achèvement

Quand et sous quelle forme doit-il être constaté ?

Effets produits par la décision d'achèvement.